

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Editions du 4 novembre 2022

Assemblée communale

L'assemblée communale du lundi 5 décembre prochain abordera différents sujets. La soirée démarrera avec l'adoption du PAL. En effet il faudra accepter la réglementation fondamentale des constructions, soit le Plan de Zones d'Affectation (PZA) avec constatation de la limite forestière ; le Plan de Zones des Dangers Naturels (PZDN – périmètres A et B) ; le Plan Directeur Communal des Mobilités (PDCM) ; le Plan de Zones de Protection (PZP – A et B) ; le Règlement Communal de Construction (RCC) ainsi que tous les rapports et plans qui ont un but indicatif ou informatif. Il sera aussi question d'un crédit d'engagement pour une dépense périodique de 130'000 francs pour la professionnalisation de la fonction de commandant du syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël. Le budget communal 2023 avec l'adoption de la quotité d'impôts, de la taxe immobilière, des taxes des chiens et taxes diverses 2023. Une demande de crédit de 400 000 francs devra être votée pour l'Espace Combe-Grède. Ce projet sera présenté à la population le lundi 21 novembre, à la salle Chasseral à 19h30. Il sera question de la transmission d'informations au sujet des projets d'implantations et modifications d'antenne de téléphonie mobile 5G soumises aux permis de construire. Le Conseil municipal s'exprimera à ce sujet. La soirée se terminera avec le rapport du Maire et les divers et imprévus.

Ramassage du papier

La voirie procédera au ramassage du papier, le **mardi 8 novembre 2022 dès 8h00**. Afin que le ramassage se déroule correctement nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux recommandations suivantes :

- Le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons.
- Les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun déchet.
- Les paquets sont à déposer à l'extérieur.
- Prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect des prescriptions ci-dessus, les dépôts ne pourront malheureusement pas être ramassés. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Délégations

Carlos Chatelain participera à la 8e assemblée générale de l'association Jura bernois. Bienne, le jeudi 24 novembre à Perrefitte.

Escalier

Une marche de l'escalier reliant les rues Neuve et de la Côte sera réparée ces prochains jours pour autant que la météo le permette.

Hydrantes

Deux hydrantes qui dataient de 1930 ont été remplacées à la rue de la Bosse. Nous allons recevoir une subvention de 6 000 francs pour leur remplacement.

Illuminations de Noël

Un sapin de Noël sera installé sur le préau de l'école. Suivant les recommandations du canton,

le Conseil municipal renonce à poser les décorations de Noël le long de la rue Principale.

Villeret, le 31 octobre 2022

Le Conseil municipal